



Information presse – Paris, le 15 février 2010

**Les résultats de l'étude de KPMG sur les « PME qui grandissent » le confirment :**

**ARCHIVECO, spécialiste français de l'archivage,  
est une PME française ultraperformante**

KPMG, premier\* cabinet français d'audit, d'expertise comptable et de conseil, a analysé et suivi en 2008 la performance de 20 000 entreprises françaises qui réalisent de 10 à 300 millions d'euros de chiffre d'affaires\*\*.

Au terme de cette étude, KPMG a identifié 2 000 entreprises dont le taux de croissance dépasse 4 fois la croissance moyenne de leur secteur d'activité. Au cours des dernières années, elles ont connu un rythme de développement remarquable, seize fois supérieur à celui de l'économie nationale, huit fois plus rapide que celui des grandes entreprises cotées du CAC 40. ARCHIVECO, spécialiste de l'archivage, fait partie de ces champions de la croissance.

Avec un chiffre d'affaires de 17,1 M€ en 2009, et une croissance de 80% en 5 ans, ARCHIVECO est une entreprise française performante, soutenue par des actionnaires de référence prestigieux, tels que LCF Rothschild, BNP Paribas Développement... ; son Président Jacques Thibon reste l'actionnaire majoritaire.

#### **LES FACTEURS DE REUSSITE**

Fondée en 1982, ARCHIVECO accompagne depuis plus de 25 ans les entreprises et les administrations, pour la gestion et la conservation de leurs archives, pour la numérisation et la gestion électronique de leurs documents. A ce jour, plus de 4 500 entreprises confient leur patrimoine documentaire à l'expertise d'ARCHIVECO.

- **Un marché porteur**

La conservation des documents relève d'un double impératif : une obligation légale pour certains types de documents (administratifs et juridiques) et un facteur de productivité dans une démarche de travail collaboratif.

Favorisé par un contexte juridique et structurel – croissance du volume d'archives des entreprises, enjeux psychologiques liés à la suppression d'archives anciennes, recours à des compétences externes, multiplication des offres de service - le marché de l'externalisation des données est estimé en France à environ 200 millions d'euros et bénéficie d'un taux de croissance de 10% par an.

La loi sur les archives modifiant le code du patrimoine, promulguée le 16 juillet 2008, permet dorénavant, en l'encadrant strictement, la conservation par des sociétés de droit privé d'archives publiques au sens large, y compris les archives hospitalières et celles des collectivités territoriales. Et

\*Source : La Profession Comptable 2009

\*\* sur la base des données Banque de France 2007

ce, pendant la durée d'utilisation administrative de ces documents, avant le versement des archives définitives dans les services publics d'archives.

Si l'on considère que plus de 25% des volumes d'archives des entreprises en France sont externalisés, avec des taux très inférieurs pour les administrations et la santé, les perspectives sont très prometteuses.

L'essor de la numérisation, conséquence de la dématérialisation des échanges dans les entreprises et les administrations, n'a pas diminué les volumes d'archives physiques à conserver. L'ère du zéro papier est encore loin.

Enfin, les archives doivent rester la mémoire performante d'une entreprise; partenaire technologique autant que stratégique, ARCHIVECO choisit de préserver son offre de service en refusant de se livrer à la guerre des prix constatée occasionnellement sur ce marché.

#### ▪ **Une stratégie de développement durable**

La force de frappe homogène d'ARCHIVECO, présente sur toute la France grâce à ses 23 sites de conservation, permet de s'adapter aux attentes spécifiques de ses clients en privilégiant des relations personnalisées de très haute qualité.

ARCHIVECO possède 23 sites en propre, répartis dans toute la France. L'acquisition de sites répond à une stratégie responsable, inscrite dans une démarche de développement durable. En rachetant des sites existants, ARCHIVECO participe à la réduction des nuisances environnementales que pourraient induire de nouvelles constructions. ARCHIVECO se charge également de la dépollution de certains sites lors de leur acquisition.

ARCHIVECO acquiert souvent d'anciens bâtiments industriels, ce qui participe, de fait, au maintien de ce patrimoine industriel national.

Enfin, ARCHIVECO joue un rôle économique dans les régions où l'entreprise est présente, soit en conservant une partie du personnel du site racheté ou en créant de l'emploi. A titre d'exemple, ARCHIVECO a racheté en 2009 l'ancienne usine textile « Le Bourget » à Fresnoy, près de St Quentin dans l'Aisne, et a pu embaucher 5 des employés.

#### **A propos d'ARCHIVECO**

Fondée en 1982, la société ARCHIVECO accompagne, depuis plus de 25 ans, les entreprises et les administrations, dans la gestion et la conservation des archives papier ou des supports de sauvegarde informatiques ou audiovisuels, ainsi que la numérisation et la gestion électronique des documents. Un comité de direction composé de 5 personnes anime une équipe de 165 collaborateurs, dont les compétences s'exercent sur tous les aspects stratégiques et opérationnels de l'externalisation et de la gestion des archives. ARCHIVECO dont le siège est situé à Villeneuve-la-Garenne (92390), est implantée sur toute la France grâce à ses 23 sites couvrant tout le territoire. Bénéficiant de la confiance de plus de 4500 clients, d'une croissance de 80% en 5 ans (CA 2009 : 17,1 M€), ARCHIVECO se positionne parmi les quatre leaders du secteur.

Site Internet : [www.archiveco.fr](http://www.archiveco.fr) - Documentation disponible sur [www.archiveco.fr/book](http://www.archiveco.fr/book)

**Contact Presse : Céline Bernard – Agence Yucatan - 01 53 63 27 20 – cbernard@yucatan.tm.fr**

\*Source : La Profession Comptable 2009

\*\* sur la base des données Banque de France 2007